

Le vendredi 21 déc 2007

## Employés et retraités en appellent

**Paul Gaboury**

Les syndicats d'employés et groupes de retraités fédéraux ont décidé d'en appeler de la décision rendue par la Cour supérieure de l'Ontario concernant la poursuite sur les surplus de 30 milliards \$ du régime de retraite des employés et retraités fédéraux.

Le procureur général du Canada a été avisé mercredi de leur décision d'interjeter appel de la décision rendue par le juge de Lotbinière Panet. Après plus de huit ans de procédures, un tribunal ontarien avait finalement rendu une décision défavorable aux employés le 6 novembre dernier. L'Alliance de la fonction publique du Canada, ainsi qu'un groupe de plus de 17 autres syndicats et regroupements d'employés et de retraités fédéraux, avaient décidé de poursuivre le gouvernement fédéral en 1999 après que ce dernier eut décidé, en vertu de la loi C-78, de s'appropriier les 30 milliards \$ des surplus du régime de retraite.

Les prétentions des employés étaient que le gouvernement fédéral n'avait pas le droit de s'approprier sans leur consentement les 30 milliards \$ pour les injecter dans le fonds consolidé du trésor fédéral, dont une dizaine de milliards ont servi au paiement des comptes publics. La décision avait été prise à l'époque où l'ancien député libéral de Hull-Aylmer, Marcel Massé, était président du Conseil du Trésor.

Lorsque la décision de la Cour supérieure a été rendue en novembre, les syndicats avaient indiqué qu'ils allaient passer en revue les documents de la décision pour décider s'ils iraient en appel de la décision.

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, un autre des syndicats inscrits à la poursuite, avait indiqué que la décision démontrait la nécessité de négocier les pensions à la table de négociations, ce qui n'est pas le cas présentement.

Plus de 300 000 employés et retraités sont représentés dans la poursuite. Parmi les autres groupes, on compte l'Association nationale des retraités fédéraux, les retraités de la Gendarmerie royale du Canada et de la Défense nationale.